

Elles jugent que le gouvernement n'a pas pris en compte les aspirations légitimes des salariés en matière de retraite. Cette réforme, si elle devait être votée, renforcerait les inégalités existantes, particulièrement entre les femmes et les hommes.

C'est aussi une réforme injuste pour la jeunesse qui va devoir travailler plus longtemps et qui voit encore un peu plus s'éloigner la possibilité d'une retraite à taux plein. Car l'allongement de la durée de cotisations à 43 annuités revient à reculer encore l'âge de départ à la retraite et à baisser le niveau des pensions des futurs retraités ! Cette baisse des pensions programmée ouvre la voie à des systèmes complémentaires par capitalisation.

La mise à contribution porte, une fois encore, essentiellement sur les salariés et les retraités puisque le gouvernement propose de compenser intégralement l'effort demandé aux entreprises.

C'est pourquoi l'intersyndicale demande aux parlementaires d'abandonner ce projet et de mettre en œuvre une autre réforme prenant en compte les revendications et propositions alternatives mobilisant de fait les questions de l'emploi et des salaires, prenant en compte le recul de l'âge d'entrée dans la vie active et notamment l'allongement de la durée des études et de la formation.